

Licence professionnelle METIERS DU BTP : PERFORMANCE ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES BATIMENTS

parcours Bâtiments Performants, 3 Energies (thermique, électrique, grise) (LP BP3E)

Public visé Tous publics

Objectifs Cette licence professionnelle vise à donner des compétences transverses dans les domaines de la thermique, de l'électrique, des matériaux et de la construction afin de former des personnes capables de participer à la conception ou à la rénovation d'un bâtiment et d'en améliorer l'efficacité énergétique. Les étudiants et alternants de cette formation seront capables d'effectuer le diagnostic énergétique d'un bâtiment, d'en rédiger le dossier technique et de proposer des solutions d'amélioration. Cette formation permet d'obtenir un diplôme de l'Enseignement Supérieur au niveau II, inscrit au RNCP.

Compétences visées :

Dessin technique :

- Savoir lire un plan (bâtiment, réseau, électrique) et connaître les bases sous Autocad
→ Réaliser le plan d'un bâtiment, y insérer les réseaux thermique et électrique.
- Synthétiser sous forme de schéma les notions de construction et réseaux fluides

Diagnostic in situ :

- Auditer un bâtiment sur 4 critères :- confort des ambiances - pôles de consommation - usages du bâtiment - qualité du site
→ mesurer les consommations énergétiques, mesurer les performances de l'enveloppe,
→ évaluation du confort (thermique, visuel, acoustique) et de la qualité de l'air (mesures d'éclairage, CO2, températures, hygrométrie, ...)
- Analyser les potentialités du site (données météorologiques, sondage du terrain, masques solaires)

Conception innovante et performante

- Savoir proposer des solutions techniques et les mettre en œuvre dans les domaines de :
→ Gestion de l'énergie
→ Mesure des consommations
→ Commande et pilotage des organes d'éclairage, de chauffage et de climatisation
- Confort thermique

Contenu de la formation

Libellé	ECTS /Coeff.	Volume horaire
UE1 : Analyse d'un bâtiment existant	13	213
Notions de base en énergie et construction :	4	109
Bâtiment et construction	1	26
Energie thermique	1	30
Energie électrique	1	31
Dessin technique (BIM)	1	22
Analyse d'un bâtiment :	5	44
Diagnostic – Analyse de factures	2	16
Audit – Mesures in situ	3	28
Dimensionnement technique	4	60
UE2 : Vers un bâtiment à énergie positive	15	140
Gestion intelligente de l'énergie	9	84
Conception d'un projet thermique	6	56
UE3 : Projets tous corps d'état	12	111

Gestion projet	2	10
Organisation de chantier et technique de planification	3	30
Economie de la construction	2	20
Anglais de communication professionnelle et technique	2	23
Droit du travail et de la construction	2	20
Communication professionnelle et relation client	1	8
UE4 : Projet tutoré	10	
UE5 : Activité en entreprise	10	
Total	60	464 heures

Equipe pédagogique

Responsable pédagogique : Benoît DELINCHANT, maître de conférences
André BAUDOIN, maître de conférences
Matthieu CHABANOL, professeur agrégé

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants chercheurs, d'enseignants et de professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation.

Mise en place d'un Conseil de perfectionnement de la Licence Professionnelle, incluant usagers, professionnels et enseignants. Il permet de prendre en compte les avis des usagers, les résultats de l'enquête en fin de formation, les évolutions des métiers concernés recensées par les entreprises représentées.

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes : Cours, travaux dirigés et travaux pratiques, visites sur site, participation à des séminaires et conférences. L'assiduité est obligatoire, elle fait l'objet de listes d'émargement.

Moyens pédagogiques adaptés : Logiciels professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues.

La pédagogie fait une large place à l'initiative de l'étudiant et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises. La période en entreprise donne lieu à l'élaboration d'un mémoire et à une soutenance orale.

Nombre de personnes par groupe : en moyenne 12 personnes pour les travaux pratiques, 24 pour les cours et travaux dirigés

Evaluation de la formation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal. Les coefficients et pondérations sont votés en début d'année par le Conseil de Perfectionnement et votés en CFVU de l'Université.

Règles de délivrance du diplôme : La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré et l'activité en entreprise, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et de la période en entreprise.

<p>Déroulement de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • De Septembre à Juin • Périodes en entreprise sous contrat de travail • 464 heures de formation théorique 	<p>Prérequis</p> <ul style="list-style-type: none"> • DUT Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII) ou DUT Génie Civil et Construction Durable (GCCD), ou DUT Génie Thermique et Energie (GTE), voire Mesures Physiques (MP) • Bac+2 (BTS, L2) proche des 3 secteurs concernés • Candidats bénéficiant d'une Validation d'Etudes Supérieures ou d'une validation d'acquis (VAE) 	<p>Lieu de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Département GEII ou Département GGCD IUT1 de Grenoble 151 rue de la Papeterie 38400 SAINT MARTIN D'HERES • Département GTE 39-41 Bd Gambetta 38000 GRENOBLE • Ecole Paul Louis Merlin Grenoble <p>Contact : iut1.lp-bp3e.de@univ-grenoble-alpes.fr</p>
--	--	--